

Office fédérale des contributions  
Département fédéral des finances DFF  
Bundesgasse 3  
3003 Berne

[sandra.balmer@efv.admin.ch](mailto:sandra.balmer@efv.admin.ch)  
[aurelia.buchs@efv.admin.ch](mailto:aurelia.buchs@efv.admin.ch)

Berne, le 5 octobre 2023 usam-MH/nf

**Réponse à la procédure de consultation :**  
**Loi fédérale sur des mesures visant à alléger les finances fédérales à partir de 2025**

Madame, Monsieur,

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.

Le 28 juin 2023, le Département fédéral des finances nous a conviés à prendre position dans le cadre de la procédure de consultation sur la Loi fédérale sur des mesures visant à alléger les finances fédérales à partir de 2025.

**L'usam salue les quelques efforts d'économie entrepris par la Confédération. L'usam demande principalement de rétablir l'équilibre budgétaire et de ne pas prélever d'impôts supplémentaires.**

## **I. Contexte**

Les solutions proposées par la Confédération sont les suivantes : économiser environ 2 milliards de linéaires sur le budget et le plan financier; les dépenses armée devraient atteindre 1% du PIB en 2035 au lieu de 2030; la contribution à Horizon est remplacée par les mesures transitoires; l'exonération de taxe à l'importation des véhicules électriques est supprimée et réduction de l'apport annuel au fonds d'infrastructure ferroviaire FIF; la part des cantons au produit de l'impôt fédéral direct est réduite; et 250 millions de contributions à l'assurance chômage seront supprimés.

Malgré toutes ces mesures, le frein à l'endettement ne sera toutefois plus respecté à partir de 2025. Le déficit structurel augmentera jusqu'en 2027 pour atteindre 1,2 milliard. De plus, le plan financier ne tient pas encore compte d'éventuelles charges supplémentaires dues à divers projets (p. ex. accord avec l'UE, projets de numérisation, initiative d'allègement des primes, reconstruction de l'Ukraine, etc.).

## II. Appréciation de l'usam

Deux mesures proposées dans la Loi fédérale sur des mesures visant à alléger les finances fédérales à partir de 2025 posent des problèmes à l'usam. D'abord, en ce qui concerne la contribution à l'assurance-chômage, l'usam estime qu'une réduction de la contribution fédérale de 250 millions de francs par an est inappropriée. Le financement de l'assurance-chômage repose sur un accord entre les partenaires sociaux. S'il s'avérait que les moyens devaient augmenter pour financer un taux de chômage plus élevé, l'accord entre les partenaires sociaux risquerait d'être menacé. Ensuite, l'Union suisse des arts et métiers usam soutient l'assujettissement des véhicules électriques à l'impôt sur les automobiles à condition que la suppression de l'exonération soit dégressive, afin d'éviter des répercussions négatives sur la branche de l'importation automobile. L'usam rejette catégoriquement la réduction supplémentaire prévue du versement de l'impôt sur les huiles minérales dans le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA).

D'après le budget 2024, les dépenses ordinaires sont soumises à une pression croissante en raison des dépenses liées, et des intérêts de la dette. Aucune solution n'a encore été trouvée pour les dépenses liées, qui représentent 60% des dépenses (50 milliards), bien que le problème soit depuis au moins dix ans clairement reconnu. Concrètement, cela signifie que les intérêts de la dette obligent à augmenter les dépenses, ce qui conduit à un déficit qui est compensé par des dettes, ce qui va accroître les intérêts de la dette qui, à leur tour, renforcent le déficit public, et ainsi de suite. Il est clair qu'il y a un problème à résoudre. La Confédération a environ 80 milliards de francs de dettes sur le marché de l'argent et des capitaux. Avec la hausse des taux d'intérêt qui risque de se prolonger pour contrer l'inflation, cela va coûter encore plus cher à la Confédération.

Les éventuelles charges supplémentaires feraient bien de trouver des compensations à l'interne dans le budget. L'usam rappelle qu'il est important de considérer que si les administrations publiques suisses ont un taux d'endettement peu élevé en comparaison avec la zone euro, l'endettement privé et public de la Suisse atteint 280% du PIB, alors que la zone euro n'atteint un endettement privé et public que de 250% du PIB. Cela signifie que la société suisse dans son ensemble n'a pas autant de marge de manœuvre pour de nouvelles dettes. Le frein à l'endettement doit absolument être maintenu dans sa forme initiale.

De plus, l'usam demande que des mesures soient prises contre l'augmentation du personnel fédéral ou de ses salaires déjà trop élevés. Pour rappel, les dépenses de personnel prévues pour 2024 représentent 6,4 milliards de francs. La Confédération doit aussi fournir des efforts pour compenser les nombreux départs à la retraite par des optimisations impliquant entre autres la transformation digitale.

## III. Conclusion

En ce qui concerne les finances fédérales, l'usam demande de mettre tout en œuvre pour rétablir l'équilibre budgétaire par des mesures d'économie supplémentaires; maintenir le frein à l'endettement; trouver rapidement une solution à l'augmentation des dépenses liées; ne pas prélever d'impôts supplémentaires.

Nous vous remercions de l'attention portée à notre prise de position et vous présentons, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

**Union suisse des arts et métiers usam**



Kurt Gfeller  
Vice-directeur



Mikael Huber  
Responsable du dossier